La gestion locative : missions techniques

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26205051F — Mise à jour : 14 avril 2026

Organisme responsable : **Esprit Formation**

Présentation de la formation

Objectifs

Savoir déterminer la responsabilité des travaux entre bailleur et locataire

Cet objectif vise à permettre au gestionnaire de trancher avec clarté les questions de travaux et d'entretien du bien. En s'appuyant sur la législation en vigueur, il sera en mesure d'identifier ce qui relève du locataire ou du bailleur, de prévenir les conflits et de conseiller chaque partie avec impartialité et professionnalisme.

Savoir constituer son portefeuille d'artisans et le gérer

Cet objectif permet au collaborateur de structurer un réseau de prestataires fiables et réactifs. Il s'agit de sélectionner des artisans qualifiés, de vérifier leurs garanties, d'organiser leur suivi et de négocier des conditions adaptées à l'activité de l'agence. Un portefeuille bien géré est un atout majeur pour assurer la qualité et la rapidité des interventions.

Savoir gérer un sinistre avec une assurance (MRH, MRI, PNO)

Cet objectif vise à donner au gestionnaire les clés pour piloter un sinistre de A à Z. Il devra connaître les spécificités de chaque contrat d'assurance, maîtriser les démarches de déclaration, assurer le suivi du dossier et accompagner bailleur et locataire jusqu'à la résolution complète du sinistre.

Programme

Les critères de décence

- Connaître les caractéristiques d'un logement décent selon la loi
- Identifier les manquements et évaluer les travaux de mise en conformité
- Conseiller le bailleur sur ses obligations et les risques encourus

Les décrets de 1987 : entretien, réparations locatives et charges récupérables

- Maîtriser la liste des réparations locatives à la charge du locataire
- Distinguer les charges récupérables des charges non récupérables
- Appliquer ces textes dans les situations courantes de gestion

La grille de vétusté

- Comprendre le principe et l'utilité de la grille de vétusté
- Appliquer les coefficients lors de l'état des lieux de sortie
- Justifier les retenues sur dépôt de garantie de façon objective et transparente

Droits et obligations des parties

- Connaître les délais d'intervention légaux selon la nature des travaux
- Identifier les conséquences en cas de manquement de l'une ou l'autre partie
- Appliquer les procédures adaptées en s'appuyant sur la notice d'information du bail

Le dossier technique et les diagnostics

- Identifier les diagnostics obligatoires selon le type et l'ancienneté du bien
- Vérifier la validité et la complétude du dossier de diagnostic technique (DDT)
- Informer le bailleur de ses obligations et des sanctions en cas de manquement

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

C1501 — Gérance immobilière

C1502 — Gestion locative immobilière

C1504 — Transaction immobilière

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2264838S	Présentiel	Brest	13/04/2026	12/04/2027

Source : GREF Bretagne #26205051F